CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E25702** **VALABLE JUSQU'AU** **30/09/2027**

ÉDITÉ LE 04/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1974

Raison sociale : CONSTRUCTION LICKEL

Forme juridique : SAS

Capital : 200 000

62 RUE DE KINDWILLER
67350 BITSCHHOFFEN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 74 B144
Siret : 300 527 025 00021
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 4027108
Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1112182

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1/217434
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 03 88 07 72 95 **Fax :** 03 88 72 22 84
Portable : 06 20 01 54 96
Responsabilité légale :
LAURENT LICKEL PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.construction-lickel.fr
E-mail : info@construction-lickel.fr

Effectif moyen : 24 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 295 134 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1312	Terrassements - fouilles (Technicité confirmée)	4	15/05/2025
1321	Canalisations d'assainissement (Technicité courante)		15/05/2025
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	20	12/09/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025